

Metz, le 21 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par :
liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

**Monsieur le maire
Mairie de Diesen
1 rue de Porcelette
57890 Diesen**

Tel : 03 87 34 34 12

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de réparation d'une canalisation de gaz sur la commune de Diesen- N°57-2022-00498

RÉF. : Dossiers PE\1110. Forage - pompage\DIESEN\2022-09 DLE GRT gaz

P.J. : 3

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- travaux de réparation d'une canalisation de gaz sur la commune de Diesen.

Ce dossier a été déposé par : GRTgaz.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00498 en date du 21 septembre 2022, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

